

UNE PREMIERE DANS LE DEPARTEMENT : LA COMMUNE DE SAINT ROCH INSTALLE UNE OMBRIERE DE PARKING PHOTOVOLTAÏQUE.



Le vendredi 15 novembre 2019, M. Alain ANCEAU Maire de la commune de Saint Roch et M. Philippe Chatain, Directeur Général de la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou inaugurent une ombrière photovoltaïque sur le parking de la salle des fêtes.

La commune de Saint Roch s'engage pour la transition énergétique en transformant plus de 600m² en surface utile pour créer de l'énergie photovoltaïque, soit 1/3 de la surface totale du parking. Aujourd'hui c'est l'aboutissement d'un projet de 18 mois pour aboutir à la construction d'une ombrière de parking photovoltaïque Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale de la commune qui cherche à diminuer son empreinte carbone en développant le cheminement doux et la multi modalité des transports.

Comme le souligne M. Anceau « J'ai été séduit par les propositions du Crédit Agricole de la Touraine et de Poitou d'installer une ombrière sur le parking de la bibliothèque de la commune. La prise en charge quasi intégrale de l'investissement par la Foncière TP a été un facteur déterminant. Les retours de mes administrés sont positifs. Le Conseil Municipal envisage même d'installer une seconde ombrière »

Ce projet a été impulsé par les équipes du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et soutenu par une participation financière du Fonds Mutualiste de la Caisse régionale. Premier financeur de l'économie verte avec 310 M€ d'encours de financement et d'investissement, la banque deux fois verte s'engage sur le territoire de l'Indre et Loire et de la Vienne dans la transition énergétique depuis plus de 10 ans.

Grâce à son équipe dédiée, le Crédit Agricole propose des solutions sur-mesure de financement et d'investissement en installation photovoltaïque, aussi bien en ombrière de parking, qu'en toiture ou centrale au sol.

Cette ombrière illustre un modèle gagnant-gagnant qui fait écho au modèle mutualiste. Gagnant pour la commune qui bénéficie d'un parking couvert à moindre coût où les usagers peuvent protéger leurs véhicules des intempéries et du soleil. Gagnant pour le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, propriétaire de l'ombrière via sa filiale Foncière TP ; qui investit localement pour la promotion des énergies renouvelables et participe à la production de l'énergie verte sur le territoire.

Tous les acteurs économiques sont susceptibles d'être concernés par ces solutions : Agriculteurs, Professionnels, Collectivités locales. Au total, depuis le début de l'année 2019, 13 clients ont été séduits par cette offre de centrale photovoltaïque, pour une puissance totale de 7,2 MWc. Cela correspond environ à l'énergie consommée par une ville de 1 500 habitants pour un an soit plus que les besoins de la commune de Saint Roch.

L'ombrière de Saint Roch :

L'ombrière de parking de Saint Roch a été conçue et réalisée par la société HERVE THERMIQUE (siège social en Indre et Loire), partenaire du CATP. Elle est composée d'une structure métallique en acier galvanisé d'une longueur de 37 m et d'une largeur de 15 m. La hauteur basse est de 3.5 m. la haute de 6.53 m. Elle est dotée de près de 600 m² de panneaux photovoltaïques qui génèrent une puissance de 99 kWc et une production annuelle estimée de 110 000 kWh. L'électricité produite est revendue à un tarif garanti pendant 20 ans, générant un revenu brut moyen de 12.000 euros par an environ. Elle est la propriété de la société Foncière TP intervenant en tant qu'investisseur à hauteur de 178 000€, filiale à 100% du Crédit Agricole Touraine Poitou.